# PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

## SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

## GDSA

Société anonyme au capital de 576 038,29 €.
Siège social : 2, boulevard de la Libération, Saint Denis (93).
325 060 762 R.C.S. Bobigny

**Premier semestre 2007.**

### I. — Rapport d'activité.

Les premiers mois de l'année 2007 auront été marqués pour GDSA par la constatation du caractère irrémédiable des difficultés auxquelles ses filiales étaient confrontées depuis plusieurs années. Les causes historiques de ces difficultés et les tentatives engagées pour y remédier ont été rappelées par le conseil d'administration dans ses rapports notamment sur les exercices clos les 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006.

L'analyse de ces difficultés et de leurs causes, telle que présentée durant la procédure de conciliation ouverte au début de l'année 2006, faisait de la restauration des fonds propres du groupe et de la restructuration de son endettement les éléments clés de la relance de son activité.

C'est sur la base de cette analyse qu'ICM et ses partenaires avaient élaboré leur projet de restructuration du contrôle et de l'endettement de l'ensemble des sociétés du groupe. Ce projet ayant été jugé propre à assurer la poursuite de l'exploitation des sociétés en cause, un protocole de conciliation avait été conclu puis homologué.

L'un des objectifs initialement poursuivis par la nouvelle direction de la société après son installation en 2006 était de recentrer l'activité de GDSA sur sa vocation première qui consistait à contrôler et diriger l'ensemble de ses filiales. Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, GDSA a avant tout épaulé ses filiales en leur apportant - grâce aux fonds mis à sa disposition par ICM - les moyens de faire face à leurs besoins en fonds de roulement.

Elle n'a toutefois pas été en mesure de poursuivre cet effort au-delà des premiers mois de l'année 2007 et n'a donc pu que constater la défaillance de chacune de ses filiales clés au cours des derniers mois.

Dès lors, au cours du premier semestre de l'année 2007, Ingénierie Design Outillage, Design Conception Ingénierie Creica et sa filiale Askea Sim ainsi qu'Askea Industries ont été contraintes de constater que leur activité demeurait trop faible pour générer les ressources nécessaires à la couverture de leurs charges, sans perspective de reprise significative à court terme :

— Ingenierie Design Outillage (IDO) a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire à compter du 27 avril 2007, avant que le tribunal ne prononce finalement sa liquidation judiciaire à compter du 4 juillet 2007 ;

— Design Conception Ingenierie Creica (DCI) et sa filiale Askea Sim font toutes deux l'objet de procédures de liquidation judiciaire depuis le 2 mai 2007 ;

— Askea Industries, enfin, a fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire à compter du 28 février 2007, convertie en liquidation judiciaire le 28 mars 2007.

Comme il l'a exposé dans son rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, le conseil d'administration estime désormais, grâce au recul dont il dispose, que certaines des causes des difficultés du groupe ont été gravement sous estimées ou totalement ignorées lors de l'analyse qui en avait été présentée durant la procédure de conciliation. Par ailleurs, le départ de Monsieur Christian Leonetti au début de l'année 2007 a sans doute contribué à cette situation en privant GDSA de son directeur général historique qui, par sa connaissance du marché et de ses acteurs, était susceptible d'assister les nouveaux dirigeants dans leurs efforts pour le rétablissement de l'activité du groupe.

En tout état de cause, ces défaillances ont laissé GDSA à la tête d'un groupe désormais dépourvu d'activité significative, et conduit sa direction d'une part à renoncer à l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixés lors de son installation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et, d'autre part, à étudier une éventuelle réorientation de son activité vers un ou plusieurs secteurs qui restent à déterminer.

C'est dans ce contexte que GDSA a cédé les participations qu'elle détenait, en particulier dans les sociétés qu'elle avait créées ou acquises pour la mise en oeuvre du projet de sa nouvelle direction. Ainsi la participation détenue dans Askea Design Ingénierie, filiale destinée à optimiser les relations commerciales en centralisant cette fonction jusqu'à présent distribuée entre les différentes entités du groupe, a été revendue au cours du premier semestre de l'année 2007. La SCI Guyancourt qui avait pour vocation d'acquérir un ensemble immobilier dans lequel auraient été regroupés les services administratifs et productifs des différentes entités du groupe est en sommeil.

Par ailleurs après avoir récupéré l'intégralité des titres composant le capital de sa filiale et avoir procédé à sa recapitalisation partielle, GDSA a également cédé la participation qu'elle détenait dans le capital de la société Foncière SVH qui était dépourvue d'activité significative depuis la résiliation, au début de l'année 2006, des contrats de crédit-bail dont elle était titulaire sur les immeubles qu'elle exploitait.

Au titre du 1er semestre de l'année 2007 GDSA enregistre une perte sociale de 4,7 millions après enregistrement de plus de 6,2 millions de dotations aux amortissements et provisions. Compte tenu de cette perte, les capitaux propres de la société au 30 juin 2007 sont désormais négatifs de 11,3 millions.

Les comptes consolidés du 1er semestre 2007 pour leur part, ont avant tout été impactés par la sortie du périmètre des sociétés IDO, DCI, Askea Sim et Askea Industries à la suite des procédures de redressement ou / puis de liquidation ouvertes à leur encontre au cours de la période. GDSA est désormais l'entité dont l'activité et le patrimoine sont les plus significatifs parmi celles comprises dans le périmètre résiduel.

Le groupe enregistre un résultat opérationnel courant négatif de 5,2 millions, un résultat opérationnel bénéficiaire de 5,6 millions principalement grâce à l'incidence positive des déconsolidations de la période et aux plus-values réalisées sur cessions d'actifs. Le bénéfice net conslidé de la période s'élève à 5,4 millions.

### II. — Comptes consolidés.

#### 1. – Bilan.

(en milliers d'euros)

| Actif | Notes | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|---|
| Immobilisations incorporelles | | | 5 |
| Immobilisations corporelles | 5 | 918 | 6 322 |
| Actifs financiers | | 2 | 1 863 |
| Total actifs non courants | | 920 | 8 189 |
| Stocks et en-cours | 6 | | 242 |
| Clients et comptes rattachés | 7 | 1 290 | 12 260 |
| Autres créances | 8 | 1 642 | 6 092 |
| Disponibilités | 12 | 123 | 738 |
| Total actifs courants | | 3 055 | 19 333 |
| Total actifs | | 3 975 | 27 522 |

| Passif et capitaux propres | Notes | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|---|
| Capital | | 576 | 576 |
| Réserves et résultats consolidés | | – 11 950 | – 17 308 |
| Total capitaux propres part du groupe | | – 11 374 | – 16 732 |
| Intérêts minoritaires | | | – 3 |
| Capitaux propres totaux | | – 11 374 | – 16 735 |
| Autres provisions | 11 | 371 | 7 153 |
| Emprunts & dettes financières | 12 | 797 | 306 |
| Total passifs non courants | | 1 168 | 7 458 |
| Fournisseurs & comptes rattachés | | 1 013 | 4 661 |
| Provisions courantes | 11 | | 749 |
| Montants dus aux clients | 7 | | 1 506 |
| Dettes fiscales et sociales | | 1 602 | 9 508 |
| Autres dettes | 13 | 11 282 | 12 975 |
| Dettes financières | 12 | 284 | 7 401 |
| Total passifs courants | | 14 181 | 36 799 |
| Total passifs et capitaux propres | | 3 975 | 27 522 |
| (*) Dont résultat net part du groupe | | 5 393 | 10 916 |

## 2. – Comptes de résultat.

(en milliers d'euros)

| | Notes | 30/06/2007 | 31/12/2006 | 30/06/2006 |
|---|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | | 2 220 | 26 521 | 9 399 |
| Autres produits | | 168 | 207 | 6 |
| Produits de l'activité | | 2 388 | 26 728 | 9 405 |
| Achats consommés | | | 2 761 | 1 397 |
| Charges de personnel | 14 | 70 | 14 260 | 6 326 |
| Charges externes | | 2 728 | 14 023 | 6 651 |
| Impôts et taxes | | 132 | 1 871 | 408 |
| Dotations aux amortissements et dépréciations | | 4 683 | 1 303 | 749 |
| Résultat opérationnel courant | | – 5 225 | – 7 490 | – 6 126 |
| Autres produits et charges opérationnels | 15 | 10 830 | 26 854 | 33 379 |
| Résultat opérationnel | | 5 605 | 19 364 | 27 253 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Produits financiers | | 163 | 674 | 150 |
| Coût de l'endettement financier brut | | 241 | 979 | 454 |
| Coût de l'endettement financier net | | – 78 | – 305 | – 304 |
| Autres produits et charges financiers | | – 134 | – 6 559 | – 10 267 |
| Impôt sur les bénéfices | 16 | | – 1 519 | – 1 226 |
| Résultat net | | 5 393 | 10 982 | 15 455 |
| Dont intérêts minoritaires | | | – 66 | 6 |
| Dont part du groupe | | 5 393 | 10 916 | 15 449 |
| Résultat net part du groupe (en € par action) : | | | | |
| Résultat de base | | 0,09 | 0,19 | 2,68 |
| Résultat dilué | | 0,09 | 0,19 | 2,68 |

### 3. – Tableau de flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)

| | Notes | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|---|
| Flux de trésorerie liés à l'activité : | | | |
| Résultat net des sociétés intégrées | | 5 393 | 10 981 |
| Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie : | | | |
| Amortissements et provisions | | 1 642 | 13 778 |
| Variation des impôts différés | | | 1 519 |
| Plus-values de cession nettes d'impôt | | – 2 507 | – 700 |
| Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | 1 | – 7 747 | – 34 521 |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | – 3 219 | – 8 943 |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence | | | |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | | 2 155 | 4 417 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | – 1 064 | – 4 526 |
| Acquisition d'immobilisations | | 28 | – 1 323 |
| Cessions d'immobilisations | | 698 | 1 990 |
| Incidence des variations de périmètre | 2 | 616 | 132 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financement | | 1 342 | 799 |
| Apports de l'actionnaire en compte courant | | | 16 634 |
| Nouveaux emprunts | | 25 | 10 |
| Financement Factoring et escompte | | | – 3 685 |
| Remboursements d'emprunts | | – 64 | – 7 843 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | – 39 | 5 116 |
| Variation de trésorerie | | 239 | 1 389 |
| Trésorerie d'ouverture | | – 297 | – 1 686 |
| Trésorerie de clôture | 3 | – 58 | – 297 |
| Incidence des variations de cours des devises | | | |
| Variation de trésorerie | | 239 | 1 389 |

Note 1. – Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie.

| | 30/06/07 |
|---|---|
| Impact déconsolidation (note 15) | – 17 470 |

| | |
|---|---|
| Plus-values sans impact trésorerie | 31 |
| Provisions sur titres sans impact trésorerie (note 15) | 5 079 |
| Provisions intragroupe sans impact trésorerie (note 15) | 4 613 |
| Total | – 7 747 |

Note 2. – Incidence des variations de périmètre.

| **Trésorerie des sociétés déconsolidées** | **30/06/07** |
|---|---|
| Askea industrie | – 59 |
| Askea Sim | – 8 |
| SCI LMT | 63 |
| DCI Creica | – 482 |
| Ingenierie Design Outillage | – 130 |
| Total | – 616 |

Ce montant enregistre la trésorerie au 31 décembre 2006 des entités déconsolidées en 2007.

Note 3. – Détail de la trésorerie.

| | **30/06/07** | **31/12/06** |
|---|---|---|
| Valeurs mobilières de placement | | 700 |
| Disponibilités | 123 | 38 |
| Découvert | – 181 | – 1 035 |
| Trésorerie | – 58 | – 297 |

4. – Tableau de variation des capitaux propres.

(en milliers d'euros)

| | **Capital** | **Primes** | **Résultats accumulés** | **Résultat enregistré en capitaux propres** | **CP part du groupe** | **Intérêts minoritaires** | **Capitaux propres totaux** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Au 1er janvier 2006 | 1 848 | 1 044 | – 47 408 | | – 44 516 | 27 | – 44 489 |
| Augmentation de capital | 16 634 | | | | 16 634 | | 16 634 |
| Réduction de capital | – 17 906 | | 17 906 | | | | |
| Résultat de l'exercice 2006 | | | 10 916 | | 10 916 | 66 | 10 982 |
| Variation de l'écart de conversion | | | | | | | |
| Autres variations | | | 234 | | 234 | – 96 | 138 |
| Au 31 décembre 2006 | 576 | 1 044 | – 18 352 | | – 16 732 | – 3 | – 16 735 |
| Augmentation de capital | | | | | | | |
| Résultat du 1er semestre 2007 | | | 5 393 | | 5 393 | | 5 393 |
| Autres variations | | | – 35 | | – 35 | 3 | – 32 |
| Au 30 juin 2007 | 576 | 1 044 | – 12 994 | | – 11 374 | | – 11 374 |

**Notes annexes aux états financiers consolidés.**

(Montants en milliers d'euros sauf indications contraires.)

Informations générales.

La société GDSA, anciennement Groupe Duarte (« la Société ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé en France, 2, boulevard de la Libération, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

La Société ainsi que ses filiales (« le Groupe ») exerçaient leur activité dans le restylage automobile, la fabrication de moules et la gestion, en particulier immobilière. A la suite de la défaillance de chacune de ses filiales industrielles au cours du 1er semestre 2007, le Groupe n'a plus d'activité significative.

La Société est cotée à Paris sur le marché Eurolist.

Les états financiers consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2007 ont été établis conformément à la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire.

Les principes et méthodes d'évaluation et de présentation utilisés pour l'élaboration des comptes semestriels sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2006, à l'exception des normes adoptées par l'Union Européenne, prenant effet au 1er janvier 2007. La principale norme applicable à compter du 1er janvier est IFRS 7, dont les prescriptions concernent essentiellement des informations complémentaires à fournir dans les notes annexes. Cette norme n'a pas d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires.

S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 septembre 2007.

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les hypothèses-clés relatives à l'avenir et les autres principales sources d'incertitude relatives aux estimations en cours de période et à la date d'arrêté, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent l'évaluation des provisions pour risques sur titres et comptes courants des filiales ayant déposé leur bilan.

## Note 1. – Principes de consolidation.

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société GDSA et de ses filiales pour la période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007. Toutes les sociétés clôturent leur exercice social au 31 décembre.

— Filiales : Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe intégrées globalement à partir de la date de prise de contrôle. Une filiale est contrôlée lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages des activités de celle-ci. En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles la société GDSA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Elles cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Les sociétés en liquidation judiciaire ne sont plus contrôlées et sont dès lors exclues du périmètre de consolidation. Les entités qui, ayant déposé leur bilan, sont en redressement judiciaire, restent consolidées si le contrôle n'est pas remis en cause par la décision du Tribunal.

Pour des raisons pratiques, notamment du fait de l'absence de comptes à la date de mise en liquidation, la déconsolidation est réputée réalisée au 1er jour de la période considérée (soit le 1er janvier 2007 pour les sociétés sorties du périmètre de consolidation au cours du 1er semestre 2007).

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

Les états financiers sont consolidés à compter de la prise de contrôle jusqu'à la perte de celui-ci.

— Opérations éliminées : Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats résultant de transaction inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

— Goodwill : Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Les éventuelles différences négatives sont enregistrées directement en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. § Perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles). Si une perte de valeur est constatée, une dépréciation est constatée dans le résultat opérationnel, sur une ligne spécifique. Cette dépréciation est irréversible

Tous les écarts d'acquisition ont été dépréciés.

— Intérêts minoritaires : Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur base de la juste valeur des actifs nets acquis. Il n'y a plus d'intérêts minoritaires à la date d'arrêté.

Méthodes de conversion :

— Transactions en devises : Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

— Etats financiers en devises : A la date d'arrêté, toutes les filiales du Groupe sont situées en France.

Immobilisations incorporelles :

— Evaluation des actifs incorporels : Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition déterminée sur la base du chiffre d'affaires potentiel. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses de développement correspondent aux coûts engagés pour la conception de prototypes et de plans. Ces dépenses sont activables dès lors qu'elles répondent à 6 critères. L'appréciation de ces critères doit exister au début des premières dépenses.

Les coûts de développement réalisés en interne sont évalués au coût direct de production, après neutralisation de la quote-part de frais généraux. Ces actifs sont amortis sur une durée de cinq ans à compter du début de la commercialisation des produits.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels qui sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Immobilisations corporelles :

— Evaluation des actifs corporels : Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. A chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et éventuellement des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 Dépréciation d'actifs.

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations, et sont comptabilisés en charges de période.

— Approche par composants : Les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale sont identifiés, afin d'être amortis sur leur durée d'utilité propre. Lors du remplacement du composant, la dépense correspondant au nouveau composant est immobilisée pour autant que des avantages économiques futurs soient toujours attendus de l'actif principal.

— Amortissements des immobilisations corporelles : Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité indiquées ci-après. Les terrains ne sont pas amortis.

— logiciels : 1 à 4 ans ;
— agencements et aménagements des constructions : 3 à 20 ans ;
— installations techniques matériel et outillage (après décomposition) : 3 à 15 ans ;
— autres immobilisations : 3 à 10 ans ;
— pour les immeubles :
– gros-oeuvre, voirie et réseau : 30 ans,
– façades : 25 ans,
– installations techniques : 20 ans,
– agencements et fenêtres : 15 ans.

— Dépréciation des immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles donnent lieu, le cas échéant, à des tests de dépréciation.

Contrats de location. — Les immobilisations financées au moyen de contrats de location - financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Annuellement, ils sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 Dépréciation d'actifs.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Subventions d'investissement. — Les subventions d'investissement reçues sont classées en produits constatés d'avance au passif du bilan. Elles sont reprises en résultat au rythme des amortissements pratiqués.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles. — Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

— pour les actifs incorporels non amortissables : à chaque clôture ;
— pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Le test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est à dire essentiellement les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

Lorsque la valeur recouvrable (valeur la plus élevée de la valeur de marché et de la valeur d'utilité) est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie / UGT, une perte de valeur est enregistrée en autres charges opérationnelles.

Lorsqu'une UGT contient un écart d'acquisition, la perte de valeur réduit en priorité l'écart d'acquisition, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Stocks. — Les matières premières sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré ou, à défaut, du dernier prix d'achat connu.

Une provision pour perte à terminaison est constituée lorsque les documents prévisionnels de l'affaire font état d'une perte. Cette provision est comptabilisée en provision pour risques.

Clients et autres débiteurs. — Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

Actifs financiers. — Les actifs financiers comprennent :

— des actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées et créances rattachées, des prêts, des cautions et dépôt de garantie donnés ;
— des actifs financiers courants incluant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition.

— Titres disponibles à la vente : Les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit d'instruments de capitaux propres de sociétés non cotées, les titres sont initialement comptabilisés à leur coût et font l'objet de test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées dans le compte de résultat. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché, la variation étant comptabilisée en résultat financier.

— Instruments financiers et application de la méthode du coût amorti : Les actifs et passifs financiers portant intérêt sont repris dans le bilan consolidé à leur valeur historique, après prise en compte, éventuellement, d'une provision pour perte de valeur sur les actifs. Les passifs financiers, principalement les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

— Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture : Le Groupe n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

Avantages du personnel :

— Types de régime : Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. Les contributions versées aux régimes sont enregistrées en charges de période. Le cas échéant, les contributions restant à acquitter au titre de la période sont provisionnées.

En vertu d'obligations légales ou d'usages, le Groupe participe à des régimes de retraite complémentaires ou autres avantages à long terme au profit des salariés. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Nature des engagements :

— Indemnités de départ : Les indemnités de départ dues par les entités françaises du groupe sont liées à la convention collective applicable dans le secteur et concernent les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière.

— Régimes complémentaires de retraite : Aucun programme de régime complémentaire à la pension minimale légale des salariés n'a été souscrit par le Groupe au profit de ses salariés.

— Evaluation des engagements : Les engagements de retraite et assimilés résultant de régimes à prestations définies font l'objet d'une provision évaluée sur la base d'un calcul actuariel réalisé au moins une fois par an. Ces engagements ne concernent que les indemnités de départ en retraite. La méthode des unités de crédits projetées est appliquée : chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation envers les salariés.

Les calculs intègrent les spécificités des différents régimes ainsi que les hypothèses de date de départ à la retraite, d'évolution de carrière et d'augmentation des salaires, la probabilité du salarié d'être encore présent dans le Groupe à l'âge de la retraite (taux de rotation du personnel, tables de mortalité…). L'obligation est actualisée sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'obligation est provisionnée déduction faite des actifs de régime évalués à leur juste valeur.

Les charges nettes de retraite et avantages assimilés sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de la période, en charges de personnel.

Au 30 juin 2007, les sociétés consolidées n'ont plus de personnel. La totalité des provisions précédemment constituées à ce titre ont été reprises.

Autres provisions. — Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

Emprunts portant intérêt. — Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à la valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

A chaque clôture, les autres passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés en :

— passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture ;

— et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

L'essentiel des dettes financières du Groupe ont été reprises par des sociétés du Groupe ICM et ses partenaires. De ce fait, le Groupe se retrouve débiteur de celui-ci.

— Autres passifs financiers : Les passifs sont actualisés si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la dette liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières. C'est le cas pour le moratoire fiscal et social qui a été conclu avec l'Etat sur un certain nombre d'entités (Plan CSSF). Les dettes correspondantes ont été actualisées au taux de 4 %.

Fournisseurs et autres créditeurs. — Les dettes commerciales et autres dettes sont comptabilisées au coût historique.

Impôts. — Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable, ainsi que sur les déficits fiscaux.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les incertitudes pesant sur la continuité de l'activité des sociétés consolidées a conduit à ne pas comptabiliser d'impôt différé actif au-delà des éventuels impôts différés passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à un même groupe d'intégration fiscale.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un évènement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires correspond à la vente d'études réalisées et de produits fabriqués. Les ventes sont reconnues pour chaque affaire en cours à la date de clôture en application de la méthode à l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

— avancement au moins égal à 5 %, sans que l'avancement soit nécessairement reconnu formellement par le client ;

— documents prévisionnels fiables permettant d'apprécier le résultat à fin d'affaire (pertes à terminaison) et aucun aléa technique connu ;

— aucun risque connu sur l'aptitude de la société ou celle du client à exécuter leurs obligations contractuelles ;

— comptabilisation au prorata de l'avancement du produit et de la créance client correspondante sur la base du prix de vente total de l'affaire juridiquement arrêté.

Si les conditions visées ci-dessus ne sont pas remplies, les produits sont reconnus à fin d'affaire en application de la méthode à l'achèvement ; les coûts engagés à la clôture et correspondants à ces produits sont évalués au coût de production à l'exclusion des frais commerciaux, financiers et d'administration générale.

Les coûts de production comprennent notamment :

— les coûts directs de production complets ;

— les coûts d'achats ;

— les frais indirects de production.

Détermination du résultat d'exploitation / opérationnel courant. — Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et produits avant impôt autres que :

— les autres produits et charges, dont la dépréciation d'actifs ;

— les éléments de nature financière ;

— les résultats des sociétés associées ;
— et le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.
Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant corrigé des autres produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :
— les conséquences comptables des déconsolidations des entités en liquidation judiciaire ;
— les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des évènements ou des décisions d'envergure ;
— les plus-values ou moins-values de cessions ;
— les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité…).

Résultat par action. — Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
En l'absence d'instruments dilutifs, le résultat dilué par action est identique au résultat de base.

Information sectorielle. — Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.
Le Groupe opérait dans le restylage automobile. Cette activité constituait une niche du marché de la construction automobile. Ses deux principales composantes : l'ingénierie de style et la réalisation d'outillages industriels ne constituent pas, au regard de la définition ci-dessus, de secteurs d'activité proprement dits.
Depuis le dépôt de bilan des dernières entités opérationnelles, les sociétés du Groupe n'ont plus d'activité directe dans ce secteur.
Le chiffre d'affaires réalisé au cours de la période correspond en quasi-totalité, à des ventes en Iran. Il n'est cependant pas représentatif des produits du Groupe dans sa nouvelle configuration.
Il résulte de ce qui précède qu'aucune information sectorielle n'est présentée dans les comptes consolidés.

## Note 2. – Principaux faits caractéristiques de la période.

Rappel des faits antérieurs. — Dès les premiers jours de l'année 2006 GDSA et sa filiale Design Conception Ingénierie Creica avaient initié une procédure de conciliation destinée à mettre un terme aux difficultés du groupe. L'analyse de ces difficultés et de leurs causes telle que présentée durant cette procédure faisait de la restauration des fonds propres du groupe et de la restructuration de son endettement les éléments clés de la relance de son activité.
C'est sur la base de cette analyse qu'ICM et ses partenaires ont élaboré leur projet de restructuration du contrôle et de l'endettement de l'ensemble des sociétés du groupe. Leurs propositions ayant été jugées propres à assurer la poursuite de l'exploitation des sociétés du groupe, un protocole de conciliation a été conclu puis homologué.
C'est donc à l'occasion de cette procédure de conciliation que, en prenant le contrôle de la société Financière Vauban, ICM a investi dans le capital de GDSA et qu'à la suite de cet investissement que la nouvelle direction du groupe est entrée en fonction.
Au cours de la même période, des procédures de redressement puis de liquidation judiciaire avaient déjà été ouvertes à l'encontre de trois des filiales de GDSA, les sociétés Atlancim Ingenierie, Atlancim Clisson et Atlancim Carquefou.
L'un des objectifs initialement poursuivis par la direction de la société après son installation en 2006 était de recentrer l'activité de GDSA sur sa vocation première qui consistait à contrôler et diriger l'ensemble de ses filiales. Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, GDSA a avant tout épaulé ses filiales en leur apportant - grâce aux fonds mis à sa disposition par ICM - les moyens de faire face à leurs besoins en fonds de roulement.

Faits significatifs de la période. — La société GDSA n'a pas été en mesure de poursuivre cet effort au-delà des premiers mois de l'année 2007 et n'a donc pu que constater la défaillance de chacune de ses filiales clés au cours du 1er semestre 2007.

— Ingenierie Design Outillage (IDO) : après avoir enregistré une baisse de plus de 40 % de son chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006, IDO a été écartée d'un marché d'environ 1,5 million d'euros au cours des premiers mois de l'année 2007 ; ce dernier évènement a confirmé l'absence de reprise de l'activité. Faute de telles perspectives à brève échéance et compte tenu de l'incapacité de la société à faire face à ses coûts de fonctionnement, le Président d'IDO a été contraint de constater sa cessation des paiements ; le Tribunal de Grande Instance d'Avesne sur Helpe a ouvert à l'encontre d'IDO une procédure de redressement judiciaire le 27 avril 2007.

— Design Conception Ingénierie Creica (DCI) - Askea Sim : DCI a été confrontée aux mêmes difficultés que l'ensemble des sociétés du groupe, subi la même dégradation de sa situation et constaté la même faiblesse persistante de son activité ; elle a, en outre, subi la défaillance particulièrement dommageable de l'un de ses clients ; faute de perspective de reprise de son activité à brève échéance, et à défaut pour DCI de pouvoir faire face à ses charges, ses dirigeants ont été contraints de constater sa cessation des paiements. En conséquence, et depuis le 2 mai 2007, DCI fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.
Entrée dans le périmètre du groupe en vue de la rationalisation et de l'optimisation des structures et des grandes fonctions opérationnelles du groupe, cette société est devenue filiale de DCI après le 1er janvier 2007 (elle était filiale de GDSA au 31 décembre 2006) ; Askea Sim a déposé une déclaration de cessation des paiements en même temps que DCI et fait l'objet, depuis le 2 mai 2007, d'une procédure de liquidation judiciaire.

— Atlancim Hirson - Askea Industries : Atlancim Hirson avait acquis au cours de l'année 2006 les titres du capital d'Askea Industries ; cette dernière a repris les activités d'Atlancim Clisson et Atlancim Ingénierie à l'occasion des procédures de redressement évoquées plus haut ; toutefois, Askea Industries n'a pu que constater que les produits générés par ces activités étaient insuffisants à couvrir les frais de la structure reprise ; comme IDO et DCI, compte tenu de la persistante faiblesse de son activité et de l'absence de perspective de reprise significative à brève échéance, Askea Industries a été contrainte de constater son état de cessation des paiements dans les premières semaines de l'année 2007 ; le Tribunal de Commerce de Nantes a ouvert à son encontre une procédure de redressement judiciaire par jugement en date du 28 février 2007, avant de prononcer sa liquidation judiciaire le 28 mars 2007.
Ces défaillances ont laissé GDSA à la tête d'un groupe désormais dépourvu d'activité significative, et conduit sa direction d'une part à renoncer à l'ensemble des objectifs qu'elle s'était fixée lors de son installation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et, d'autre part, à étudier une éventuelle réorientation de son activité vers un ou plusieurs secteurs qui restent à déterminer.
C'est dans ce contexte que GDSA a cédé les participations qu'elle détenait, en particulier dans les sociétés qu'elle avait créées ou acquises pour la mise en oeuvre du projet de sa nouvelle direction.
Ainsi la participation détenue dans Askea Design Ingénierie a été revendue au cours du premier semestre de l'année 2007. La SCI Guyancourt qui avait pour vocation d'acquérir un ensemble immobilier dans lequel auraient été regroupés les services administratifs et productifs des différentes entités du groupe est en sommeil.

Par ailleurs après avoir récupéré l'intégralité des titres composant le capital de sa filiale et avoir procédé à sa recapitalisation partielle, GDSA a également cédé la participation qu'elle détenait dans le capital de la société Foncière SVH qui, était dépourvue d'activité significative depuis la résiliation, au début de l'année 2006, des contrats de crédit-bail dont elle était titulaire sur les immeubles qu'elle exploitait.

En conséquence de l'ensemble des faits ci-dessus, le périmètre du Groupe est réduit à :

— la Société GDSA (société mère) ;
— la SCI Rigaud ;
— Atlancim Hirson (holding) ;
— la SCI Gari.

Note 5. – Immobilisations corporelles.

| (En milliers d'euros) | Terrains | Constructions | Matériel et outillage | Autres immobilisations corporelles | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Valeur brute à l'ouverture | 522 | 9 618 | 8 489 | 1 682 | 20 311 |
| Variations de périmètre | – 454 | – 8 185 | – 8 489 | – 1 638 | – 18 766 |
| Cessions | – 19 | – 123 | | | – 142 |
| Valeur brute à la clôture | 49 | 1 310 | | 44 | 1 403 |
| Amortissements cumulés à l'ouverture | | 6 018 | 6 674 | 1 297 | 13 989 |
| Variations de périmètre | | – 5 474 | – 6 674 | – 1 259 | – 13 407 |
| Dotations | | 23 | | 3 | 26 |
| Cessions | | – 123 | | | – 123 |
| Amortissements cumulés à la clôture | | 444 | | 41 | 485 |
| Valeur nette comptable à l'ouverture | 522 | 3 600 | 1 815 | 385 | 6 322 |
| Valeur nette comptable à la clôture (*) | 49 | 866 | | 3 | 918 |

*(*) Dont actifs en location financement : 915 milliers d'euros (terrains et constructions).*

Les variations de périmètre correspondent à la déconsolidation des sociétés en liquidation judiciaire ou en redressement judiciaire.

Note 6. – Stocks.

| | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Marchandises et matières | | 241 |
| Travaux en cours | | 12 |
| Stock (valeur brute) | | 253 |
| Dépréciation | | – 11 |
| Stock (valeur nette) | | 242 |

Note 7. – Clients.

| Actif | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Comptes clients | 7 942 | 14 897 |
| Créances cédées | | 3 400 |
| Total créances | 7 942 | 18 297 |
| Dépréciation | – 6 652 | – 6 037 |
| Créances clients nettes | 1 290 | 12 260 |

| Passif | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Avances et acomptes reçus | | 1 025 |
| Produits constatés d'avance | 680 | 481 |
| Total | 680 | 1 506 |

Note 8. – Autres créances.

| | 30/06/07 | Dont entreprises liées | Dont entreprises en dépôt de bilan | 31/12/06 |
|---|---|---|---|---|
| Acomptes sur commandes fournisseurs | 300 | | | 507 |
| Autres créances | 1 288 | 128 | 375 | 5 381 |
| Comptes courants | 0 | | | 30 |
| Charges constatées d'avance | 53 | | | 174 |
| Total | 1 642 | 128 | 375 | 6 092 |

Note 9. – Capitaux propres.

Le capital est composé de 57 603 829 actions entièrement libérées. La valeur des capitaux propres par action ressort, au 30 juin 2007, à – 0,20 €.

Note 10. – Provisions pour retraites.

Les conventions collectives appliquées étaient celles de la Métallurgie et des Bureaux d'Etudes.

| Evolution de l'engagement de retraites | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Engagements à l'ouverture | | 1 499 |
| Coût des services nets de prestations payées | | – 669 |
| Engagements à la clôture | | 830 |
| Actifs dédiés | | 883 |
| Provision théorique | | – 53 |
| Provision comptabilisée | | |

| Hypothèses utilisées | 30/06/2007 | 31/12/2006 |
|---|---|---|
| Taux d'actualisation | | 3,00 % |
| Evolution des salaires | | De 0,5 à 2,5 % |
| Table de mortalité | | TPRV |
| Age de départ | | 60 et 65 ans |

Les sociétés pour lesquelles des engagements au titre des retraites avaient été constatés ont été déconsolidées du fait de leur mise en liquidation. La provision pour engagement de retraite a ainsi été réajustée à la suite de la variation de périmètre.

Note 11. – Autres provisions.

| Ventilation par nature | Plan PSE | Pertes à terminaison | Amendes et pénalités | Rupture Leasing | Autres | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Solde à l'ouverture | 970 | 212 | 6 | 4 919 | 1 795 | 7 902 |
| Dotations | | | | | 300 | 300 |
| Utilisations | | | | | | |
| Reprises | | | | | | |
| Variations de périmètre (*) | – 970 | – 212 | – 6 | – 4 919 | – 1 724 | – 7 831 |
| Solde à la clôture | | | | | 371 | 371 |

*(*) Sociétés liquidées ou mises en redressement judiciaire en 2007.*

| Ventilation courant / non courant | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Non courantes | 371 | 7 153 |
| Courantes | | 749 |
| Total | 371 | 7 902 |

Les autres provisions couvrent principalement le risque de non récupération d'un acompte fournisseur pour 300 K€.

## Note 12. – Dettes financières.

L'endettement financier net du groupe se présente comme suit :

| | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Emprunts auprès établissements de crédit | 250 | 250 |
| Echéances de crédit-bail | 522 | |
| Autres dettes financières diverses | 25 | 56 |
| Dettes financières non courantes | 797 | 306 |
| Echéances de crédit-bail | 104 | 2 966 |
| Encours factoring et escompte | | 3 400 |
| Concours bancaires courants | 181 | 1 035 |
| Dettes financières courantes | 285 | 7 401 |
| Dettes financières totales | 1 082 | 7 707 |
| Valeurs mobilières de placement | | 700 |
| Disponibilités | 123 | 38 |
| Trésorerie | 123 | 738 |
| Trésorerie (Endettement) net | – 959 | – 6 969 |

La diminution de l'endettement financier provient de la déconsolidation des sociétés en liquidation.

## Note 13. – Autres dettes.

| | 30/06/07 | | | 31/12/06 |
|---|---|---|---|---|
| | Total | Dont entreprises liées | Dont entreprises en dépôt de bilan | |
| Comptes courants | 6 152 | 5 958 | 27 | 6 032 |
| Autres dettes | 4 450 | 4 096 | 195 | 6 261 |
| Produits constatés d'avance | 680 | | | 682 |
| Total | 11 282 | 10 054 | 222 | 12 975 |

Les comptes courants enregistrent les créances rachetées par des entreprises liées (groupe ICM).

## Note 14. – Personnel.

Les effectifs à la clôture sont les suivants :

| | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Cadres | 2 | 54 |
| Non cadres | | 233 |
| Soit un effectif total de | 2 | 287 |

La diminution des effectifs s'explique par la sortie des entités en cours de liquidation.

## Note 15. – Autres produits et charges opérationnels.

| | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Incidence de la déconsolidation des entités en liquidation | 6 930 | 19 057 |
| Provisions risques et charges | 1 509 | – 3 427 |

| | | |
|---|---|---|
| Plus values de cessions d'actifs | 2 475 | 3 708 |
| Autres (charges) et produits opérationnels | – 84 | 7 516 |
| Total | 10 830 | 26 854 |

L'incidence de la déconsolidation correspond aux conséquences comptables de la sortie du périmètre des sociétés suivantes :

| | |
|---|---|
| Situation nette des entités en liquidation | 17 470 |
| Provisions sur titres sociétés déconsolidées | – 5 079 |
| Provisions intragroupe sociétés déconsolidées | – 4 613 |
| Annulation actualisation dette des sociétés déconsolidées | – 848 |
| | 6 930 |

## Note 16. – Impôts sur les résultats.

Périmètre et règles d'intégration. — Le groupe a mis en place une intégration fiscale composé des entités suivantes :
— GDSA : 2, boulevard de la Libération, 93 Saint-Denis ;
— Ingénierie Design Outillage (anciennement Atlancim Le Quesnoy) : Route de Valenciennes, 59530 Le Quesnoy ;
— Atlancim Hirson : 2, boulevard de la Libération, 93 Saint-Denis ;
— Atlancim Ingénierie : Parc d'activité de Tabari, rue du Puits-de-la-Grange, 44190 Clisson ;
— Atlancim Carquefou : Parc d'activité de Tabari, rue du Puits-de-la-Grange, 44190 Clisson ;
— Atlancim Clisson : Parc d'activité de Tabari, rue du Puits-de-la-Grange, 44190 Clisson ;
— Design Conception Ingénierie Creica : 110, avenue du Vieux-Chemin de Saint-Denis, 92230 Gennevilliers ;
— SCI Dordin : Parc d'activités Dordin Papin, rue Philippe-Lebon, 59260 Hellemmes Lille ;
— Ceti : 110, avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis, 92230 Gennevilliers.
Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble entre les sociétés intégrées s'effectue ainsi :
— les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale, cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous leurs déficits antérieurs ;
— les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits, sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Lors de l'exercice au cours duquel les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt ;
— les économies réalisées par le groupe non liées aux déficits (corrections d'intégration fiscale) sont également conservées par la société mère, et sont constatées en produits et charges.

Montants au 30 juin 2007 :

| (En milliers d'euros) | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---|---|
| Déficit fiscal ouverture | 54 322 | 42 301 |
| Résultat période | 6 151 | 12 021 |
| Déficit fiscal du Groupe | 60 473 | 54 322 |
| Actif d'impôt correspondant | 20 156 | 18 106 |

Compte tenu du contexte, aucun impôt différé n'a été inscrit à l'actif du bilan consolidé au titre du déficit reportable.

## Note 17. – Comptes pro forma.

Afin de permettre la comparaison entre le résultat présenté au 30 juin 2007 et celui de l'année précédente, un compte de résultat pro forma a été établi sur la base du périmètre au 30 juin 2007 pour les périodes suivantes :
— 30 juin 2006 ;
— 31 décembre 2006.

| | 31/12/06 périmètre 2007 | 30/06/06 périmètre 2007 | 31/12/06 périmètre 2006 | 30/06/06 périmètre 2006 |
|---|---|---|---|---|
| Chiffre d'affaires | 4 414 | 351 | 26 521 | 9 399 |
| Autres produits | 367 | 0 | 207 | 6 |
| Produits de l'activité | 4 781 | 351 | 26 728 | 9 405 |
| Achats consommés | 509 | 0 | 2 761 | 1 397 |
| Charges de personnel | 210 | 205 | 14 260 | 6 326 |
| Autres achats et charges externes | 4 289 | 1 933 | 14 023 | 6 651 |
| Impôts et taxes | 230 | 3 | 1 871 | 408 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dotations aux amortissements et dépréciations | 2 769 | 315 | 1 303 | 749 |
| Résultat opérationnel courant | – 3 224 | – 2 106 | – 7 490 | – 6 126 |

Note 18. – Engagements et passifs éventuels.

Aucun engagement donné ou reçu n'a été identifié à la clôture de l'exercice qui n'aurait donné lieu à comptabilisation.
Il n'a pas été identifié de risque de nature à affecter de façon significative le résultat ou la situation financière du Groupe.

Note 19. – Entreprises liées et rémunérations.

| | **30/06/07** | **31/12/06** |
|---|---|---|
| A. Lopes de Freitas | | 21 200 |
| A. Duarte | | 36 600 |
| J. Duarte | | 14 625 |
| C. Leonetti | | 74 029 |
| Avantages à court terme | | 146 454 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Indemnités de fin de contrat de travail | | |
| Paiements en actions | | |

M. Claude Marquet n'a perçu aucune rémunération au titre de ses activités de direction générale dans le Groupe.

Note 20. – Liste des sociétés consolidées au 30 juin 2007.

| **Sociétés** | **% de contrôle** | **% d'intérêts** | **Méthode de consolidation** | **Juin 2007** | **Décembre 2006** |
|---|---|---|---|---|---|
| Groupe Duarte | Société mère | Société mère | Intégration globale | x | x |
| Atlancim Hirson | 100 | 100 | Intégration globale | x | x |
| Ingénierie Design Outillage (*) | 100 | 100 | Intégration globale | a | x |
| DCI - Creica | 99,76 | 99,76 | Intégration globale | a | x |
| Sci Gari | 100 | 100 | Intégration globale | x | x |
| Sci Rigaut | 100 | 100 | Intégration globale | x | x |
| Askea Sim | 99 | 99 | Intégration globale | a | x |
| Askea Industrie | 100 | 100 | Intégration globale | a | x |

Comme indiqué supra, les sociétés mises en liquidation au cours de la période (a) ont été exclues du périmètre de consolidation au 30 juin 2007.
La société Marais Investissement détenue à 96 % au 31 décembre 2006, sans activité, a été cédée au cours de la période.
La société Foncière SVH (et sa filiale LMT) ont été cédées au cours de la période.
La SCI Guyancourt n'est pas consolidée au 30 juin 2007 en raison de son caractère non significatif.

## III. — Rapport des commissaires aux comptes.

Mesdames, Messieurs,
En notre qualité de co-commissaires aux comptes et en application de l'article L. 132-7 du code de commerce, nous avons procédé à :
— l'examen limité du tableau d'activité et des résultats présentés sous forme de comptes semestriels consolidés de la société GDSA, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2007 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.
Les comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration.
Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ses comptes.
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.
Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen.

Outre l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Saint-Raphaël, le 28 septembre 2007.

Commissaire aux comptes :

Bernard Lecat ; Jacques Orsat ;

***0715766***